



OBJECTIFS :

- Définir la notion de risques professionnels
- Connaître le cadre réglementaire
- Déterminer les enjeux économique et social
- Identifier les responsabilités du chef d'entreprise
- Recenser les acteurs incontournables en matière de sécurité et santé

PARTICIPANTS : Dirigeant cadre ou salarié—12 participants maximum

METHODOLOGIE :

EVALUATION DES RISQUES

- ◇ Identifier les typologies de risques
- ◇ Préparer la démarche d'évaluation des risques professionnels
- ◇ Réaliser un état des lieux
- ◇ Planifier la démarche
- ◇ Déterminer les risques
- ◇ Evaluer les conséquences à partir d'une grille de cotation
- ◇ Hiérarchiser les risques
- ◇ Structurer et suivre le plan d'action

REDACTION DU DOCUMENT UNIQUE

- ◇ Observer et analyser les différentes unités de travail
- ◇ Identifier les situations dangereuses
- ◇ Evaluer le niveau de danger pour chaque situation dangereuse
- ◇ Hiérarchiser les risques

SUIVI :

- Intégrer la gestion de la santé et la sécurité au travail dans toutes les fonctions de l'entreprise
- Harmoniser la politique santé/sécurité avec les autres politiques de l'entreprise
- Développer l'autonomie en matière de prévention
- Identifier les différents référentiels

PROGRAMME

Lieu : à déterminer
Durée : 1 jour - 7 heures
Dates : à déterminer
Horaires : 9h00/12h30 & 13h30/17h00
Prix : GRATUIT
Formateur : IPRP